

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

**Code du produit:** T867

**Numéro d'enregistrement** Mélange - Les numéros d'enregistrement des composants, voir le chapitre 3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: sicherheit@carlroth.de

**Service chargé des renseignements:** Division sécurité au travail et protection de l'environnement

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS02

**Mention d'avertissement** Danger

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

(suite page 2)

### Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 1)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

#### Indications complémentaires:

-

#### 2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43-XXXX	éthanol F R11 Flam. Liq. 2, H225	50-100%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43-XXXX	butanone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	1-≤2,5%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours



### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales:

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

#### Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

#### Après contact avec la peau:

Laver à l'eau

Après contact avec la peau massive or prolongée:

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux sous l'eau courante pour plus de sécurité. Consulter un médecin lorsque des troubles apparaissent.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

(suite page 3)



**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 2)

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritations  
Dermatite  
Nausées  
Vomissement  
Vertiges

**Risques** Risque d'incidents respiratoires.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications** Vapeurs plus lourdes que l'air. Attention au retour de flamme.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer la vapeur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de protection individuelle.

Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les nappes d'eau souterraines et le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Tenir les récipients hermétiquement fermés.

**Préventions des incendies et des explosions:**


Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
**Stockage:**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle**

<b>Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:</b>	
<b>64-17-5 éthanol</b>	
VME (France)	Valeur momentanée: 9500 mg/m <sup>3</sup> , 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm
<b>78-93-3 butanone</b>	
VME (France)	Valeur momentanée: 900 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 900 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm

**DNEL**
**ouvriers**

<b>exposition à long terme - effets systémique:</b>	
<b>64-17-5 éthanol</b>	
Dermique	DNEL 343 mg/kg (travailleurs)

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon Règlement (CE) No. 1907/2006



Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

### Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 4)

Inhalatoire	DNEL	950 mg/m <sup>3</sup> (travailleurs)
<b>78-93-3 butanone</b>		
Dermique	DNEL	1161 mg/kg (travailleurs)
Inhalatoire	DNEL	600 mg/m <sup>3</sup> (travailleurs)

#### exposition à court terme - effets systémique:

##### 64-17-5 éthanol

Inhalatoire	DNEL	1900 mg/m <sup>3</sup> (travailleurs)
-------------	------	---------------------------------------

#### consommateur

#### exposition à long terme - effets systémique:

##### 64-17-5 éthanol

Oral	DNEL	87 mg/kg (Ver)
Dermique	DNEL	206 mg/kg (Ver)
Inhalatoire	DNEL	114 mg/m <sup>3</sup> (Ver)

##### 78-93-3 butanone

Oral	DNEL	31 mg/kg (Ver)
Inhalatoire	DNEL	106 mg/m <sup>3</sup> (Ver)

#### exposition à court terme - effets systémique:

##### 64-17-5 éthanol

Dermique	DNEL	950 mg/kg (Ver)
Inhalatoire	DNEL	950 mg/m <sup>3</sup> (Ver)

#### exposition à court terme - effets locaux:

##### 78-93-3 butanone

Dermique	DNEL	412 mg/kg (Ver)
----------	------	-----------------

#### PNEC

##### 64-17-5 éthanol

PNEC	0,63 mg/kg (Sol)
	580 mg/l (Station d'épuration des eaux usées)
	0,79 mg/l (Eau de mer)
	3,6 mg/kg (Sédiment d'eau douce)
	0,96 mg/l (Eau douce)
	2,75 mg/l (spf)

##### 78-93-3 butanone

PNEC	22,5 mg/kg (Sol)
	709 mg/l (Station d'épuration des eaux usées)
	55,8 mg/l (Eau de mer)
	285 mg/kg (Sédiment d'eau douce)
	55,8 mg/l (Eau douce)
	55,8 mg/l (spf)

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuel:

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

(suite page 6)

**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 5)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Protection respiratoire:**

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Filtre A (code de couleur "Brun").

**Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Caoutchouc butyle, épaisseur: 0,7 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 6$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

caoutchouc nitrile, épaisseur:  $\geq 0,3$  mm

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 4$

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

**Protection du corps:**

Vêtement de protection résistant aux solvants

(suite page 7)

Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)

(suite de la page 6)

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales.

#### Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Orange
Odeur:	Genre alcool
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.

valeur du pH: Aucune information disponible.

#### Changement d'état

Point de fusion:	Aucune information disponible.
Point d'ébullition:	80 °C

Point d'éclair 17 °C

Inflammabilité (solide, gazeux): Aucune information disponible.

Température d'inflammation: 425 °C

Température de décomposition: Aucune information disponible.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

#### Limites d'explosion:

Inférieure:	3,5 Vol %
Supérieure:	15,0 Vol %
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

Pression de vapeur à 20 °C: 59 hPa

Densité à 20 °C:	0,85 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative.	Aucune information disponible.
Densité de vapeur.	Aucune information disponible.
Vitesse d'évaporation.	Aucune information disponible.

#### Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Aucune information disponible.

#### Viscosité:

Dynamique:	Aucune information disponible.
Cinématique:	Aucune information disponible.

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2 Stabilité chimique

#### Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions violentes possible avec:

(suite page 8)



**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 7)

Métaux alcalins  
Anhydrides  
Métaux alcalino-terreux  
halogène oxydes  
oxydes de métaux  
nitrates

Peroxydes  
perchlorates  
acide perchlorique

Oxydants forts  
Acide nitrique

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

composés halogène-halogène  
chrome(VI) oxyde  
hydrures  
Oxydes de phosphore

**10.4 Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles

**10.5 Matières incompatibles:**

Gomme  
matières plastiques distinctes

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas d'incendie: voir point 5.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë:**

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

<b>64-17-5 éthanol</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	7060 mg/kg (rat) (TOXNET)
Inhalatoire	LC <sub>50</sub> /4 h	95,6 mg/l (rat) (IUCLID)
<b>78-93-3 butanone</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	2740 mg/kg (rat) (TOXNET)
Dermique	LD <sub>50</sub>	6480 mg/kg (lapin) (TOXNET)

**Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**

Aucune information disponible.

**Effet primaire d'irritation:**

**de la peau:**

Le contact répété ou prolongé peut provoquer une dermatite.

**des yeux:**

Faible irritation.

**Après respiration:**

Danger de résorption en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

**Sensibilisation:**

Aucun effet de sensibilisation connu.

**Effets CMR:**

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

(suite page 9)





**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 8)

Aucune information disponible.

**Cancérogénicité:**

Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction:**

Aucune information disponible.

**Danger par aspiration:**

Pas d'information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Indications toxicologiques complémentaires:**En cas d'ingestion:

Nausée

Vomissement

Dommages au foie

En cas de résorption:

Troubles du système nerveux central

Vertige

Vomissement

chute de tension

Narcose

insuffisance cardio-vasculaire

**Renseignements supplémentaires:**

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

**Toxicité sur les poissons:****64-17-5 éthanol**LC<sub>50</sub> | 8140 mg/l/96 h (Leuciscus idus) (IUCLID)**78-93-3 butanone**LC<sub>50</sub> | 2990 mg/l/96 h (Pimephales promelas) (OECD-203)**Toxicité sur les daphnies:****64-17-5 éthanol**EC<sub>50</sub> | >9000 - <15000 mg/l/48 h (Daphnia magna) (IUCLID)**78-93-3 butanone**EC<sub>50</sub> | 308 mg/l/48 h (Daphnia magna) (OECD-202)**Toxicité sur les algues:****64-17-5 éthanol**IC<sub>5</sub> | 5000 mg/l (Scenedesmus quadricauda) (Lit.)**78-93-3 butanone**IC<sub>50</sub> | 1972 mg/l/72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD-201)

(suite page 10)



**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 9)

<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	
<b>64-17-5 éthanol</b>	
EC5	6500 mg/l (Pseudomonas putida) (IUCLID) 16h
<b>78-93-3 butanone</b>	
EC5	1150 mg/l (Pseudomonas putida) (16h IUCLID)

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Effets écotoxiques:****Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

**Emballages non nettoyés:****Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**14.1 No ONU****ADR, IMDG, IATA**

UN1170

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****ADR**1170 ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL  
ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)**IMDG**ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL  
SOLUTION)**IATA**

ETHANOL SOLUTION

(suite page 11)

**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 10)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG, IATA



<b>Classe</b>	3 Liquides inflammables.
<b>Étiquette</b>	3

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA	II
-----------------	----

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

<b>Marine Pollutant:</b>	Non
--------------------------	-----

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

<b>Indice Kemler:</b>	Attention: Liquides inflammables.
<b>No EMS:</b>	33

	F-E,S-E
--	---------

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**
**ADR**

<b>Quantités limitées (LQ)</b>	1L
<b>Quantités exceptées (EQ)</b>	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
<b>Catégorie de transport</b>	2
<b>Code de restriction en tunnels</b>	D/E

**IMDG**

<b>Limited quantities (LQ)</b>	1L
<b>Excepted quantities (EQ)</b>	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN1170, ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, II
-----------------------------------	---

**SECTION 15: Informations réglementaires**
**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Prescriptions nationales:**
**Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

**Règlement en cas d'incident:**
**Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

(suite page 12)



**Nom du produit: Papanicolaou, solution 2a orange (OG 6)**

(suite de la page 11)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Service établissant la fiche technique:** Division: sécurité au travail et protection de l'environnement

**Contact:** Herr Heine

### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

LD50\*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)

LD50\*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**